



Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/C.5/52/4/Corr.1  
26 novembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-deuxième session  
CINQUIÈME COMMISSION  
Point 135 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DU TRIBUNAL INTERNATIONAL CHARGÉ DE POURSUIVRE LES  
PERSONNES PRÉSUMÉES RESPONSABLES DE VIOLATIONS GRAVES DU DROIT  
INTERNATIONAL HUMANITAIRE COMMISES SUR LE TERRITOIRE DE  
L'EX-YOUGOSLAVIE DEPUIS 1991

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Page 16

Substituer au tableau actuel :

	Services généraux et catégories apparentées			Total
	1re classe	Autres classes	Sécurité	
<u>Les Chambres : nouveaux postes proposés</u>				
Secrétaires de juge	—	2	—	2

2. [Sans objet en français]

3. Paragraphe 68, tableau

Dans la colonne intitulée "1996", remplacer le chiffre correspondant aux "Formalités administratives pour le compte des témoins", sous la rubrique "Protection des victimes et des témoins", par : 1 660

4. [Sans objet en français]

-----